

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 90-0607/CAB portant exonération des taxes et surtaxes d'importation ainsi que les d'aéroprt d'un don du Gouvernement français

n° 90-0607/CAB

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
17 juin 1990

Numéro JO
n° 12 du 30/06/1990

Date du numéro
30 juin 1990

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

sont exoneres de taxes et surtaxes d'importation ainsi que des frais d'aéroport 1 colis de 106 kg, contenant du matériel électronique don du Gouvernement francais a l'AND.